



Atelier : Mardi 9 octobre 10h10 – 12h10

Territoires de projets : financements innovants !

Écueils et freins à éviter (méthodologie, gouvernance...) :

- 1 : Raréfaction des finances publiques depuis 2014, qui engendre une "chasse aux financements" = augmentation du temps consacré à la recherche de finances
- 2 : Les financements par thématiques = restreint les champs des possibles
- 3 : Des différences d'enveloppes budgétaires notables entre les régions
- 4 : On note, depuis 2014 une réduction budgétaire brutale d'1/3 de la part de la DGF en direction des collectivités locales
- 5 : Les lourdeurs administratives propres au programme LEADER représentent un frein important. Les collectivités locales ne sont pas dotées des compétences expertes en ingénierie de projet en la matière. Le CPER pose également des difficultés d'ingénierie mais pas les mêmes !
- 6 : Tarification non adaptée aux différents territoires est constatée

Leviers à privilégier (méthodologie, gouvernance...) :

- 1 : évolution des philosophies de financements. D'autres stratégies apparaissent. Elles offrent de nouvelles opportunités en termes de financements :
 - mobilisation de banques spécifiques aux collectivités (ex : Agence France Locale) qui offrent un appui d'experts et un appui d'ingénierie. Elles offrent également des conditions tarifaires qui rétablissent une équité entre petits et grands territoires
 - émergence de financements participatifs (Business Angels, Crowdfunding, mécénats...)Ils ont la particularité de s'appuyer sur les aspirations des personnes et de mobiliser et impliquer les usagers des territoires (nouvelles formes de participations collaboratives).
- 2 : Pour mobiliser les financements participatifs, les communautés se doivent d'élaborer des outils de communication permettant une sensibilisation, d'où l'importance de développer des portails départementaux avec une présentation des projets en cours
- 3 : Avantage des "banques dédiées" : financement sur 40 ans, frais réduits, produits financiers simples accessibles aux petites collectivités (diminution des besoins en ingénierie)
- 4 : Les contrats de ruralité présentent de nouvelles opportunités : fédérer de nouvelles communautés de communes, évolution des anciens pays en PETR, développement d'entités rurales vers des "campagnes périurbaines"

Bonnes pratiques (suite aux échanges avec la salle) :

- 1 : La culture de réseaux est inégalement développée selon les territoires. Elle est à encourager fortement. C'est un facteur de réussite de mobilisation des financements innovants
- 2 : Assurer une veille concernant l'apparition de nouvelles plateformes de prêts, spécialisées (agricole, maritime...) et de collectivités
- 3 : Mécénat : nécessité d'une veille, avec l'établissement d'un plan stratégique
- 4 : Les projets doivent être bien élaborés, être fédérateurs sur les territoires et source de collaborations entre les communes pour trouver les appuis financiers.

Notre regard d'observateur :

Le contexte actuel de raréfaction des finances amène les acteurs de terrain à faire preuve de créativité et d'innovation. Cela demande un haut niveau de technicité, d'ingénierie et de connaissances des différentes sources de financements. Celles-ci peuvent être difficiles à mobiliser notamment sur des petits territoires.

Cette question impacte l'ensemble des aspects de la conduite des projets territoriaux. Elles offrent l'opportunité de nouveaux dynamismes locaux (collaboration participative, implication des usagers, élargissement des réseaux...).

Synthèse réalisée par les étudiants M2 du MASTER Conduite de projets et développement des territoires (PROJ&TER) de l'Université de Lorraine